

N°29 Décembre 2023

PREIGNAC

LE MAG

Extinction
éclairage
public

Plan
Communal de
Sauvegarde

Premières
actions
du CMJ

Chères preignacaises, chers preignacais,

L'année 2023 se termine en emportant avec elle son flot d'actualités : conflits sur la scène internationale, grosses intempéries dans le monde entier. Souhaitons que 2024 apporte l'apaisement sur tous les plans. Que cessent aussi les violences entre voisins, envers les enseignants, à l'encontre des élus... et si elles font partie des "faits divers" et entrent d'une manière insidieuse dans notre quotidien, ne nous résignons pas, ne baissons pas les bras et continuons à lutter contre toutes les formes d'incivilité.

La hausse des prix de l'énergie, que nous subissons tous personnellement, nous a obligé cette année à prendre des décisions souvent peu populaires. Ainsi, une partie de l'éclairage public a été rénovée, le reste suivra dans l'année à venir. Après un diagnostic du SDEEG (syndicat d'énergie de la Gironde) certains points ont été enlevés pour ne garder que ceux nécessaires pour la sécurité et la visibilité des voies publiques. Dernièrement, et comme annoncé, l'extinction de l'éclairage se fait entre 23h et 06h. Pour les salles communales, nous demandons aux associations utilisatrices d'être particulièrement vigilantes sur la gestion du chauffage.

Nous sommes conscients de tourner une belle page de l'histoire associative de la commune en procédant à la démolition de la salle du Bybe : elle ne répondait plus aux exigences réglementaires tant au niveau de la sécurité que de la présence d'amiante. Il était impossible de la réhabiliter.

Lorsque nous sommes dans une situation de profonde inquiétude, rien de mieux que de nous rassembler, d'expliquer, de prendre le temps. C'est dans ce sens que les petits-déjeuners du Maire ont été pensés et instaurés cette année. Nous remercions les personnes présentes. Ainsi, nous avons pu échanger librement sur différents sujets et expliquer certains choix.

Les travaux d'aménagements de bourg ne commenceront finalement qu'en début d'année 2024. Nous sommes dépendants du département qui doit procéder au désamiantage de la RD 1113. La rénovation énergétique de l'école se fera aussi sur 2024. Après de longs mois de procédures administratives, la commune fait partie des lauréats d'un appel à projet lancé en Gironde. C'est une grande satisfaction d'avoir été retenus et nous espérons bénéficier de 60 % de subventions.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est maintenant finalisé. Après un exercice de mise en situation, sa présentation a eu lieu lors d'une réunion publique le 27/11 dernier. Nous remercions les habitants bénévoles réunis dans la réserve communale de sauvegarde de leur engagement. C'est un document important pour nos risques majeurs et notamment celui de l'inondation. Nous avons souhaité ce document le plus simple et le plus facile d'utilisation possible.

Enfin, un grand merci aux bénévoles des associations d'animer notre commune. Le soutien et la solidarité apportés lors de la manifestation d'Octobre rose nous permet, cette année encore, de faire un don conséquent à l'institut du sein d'Aquitaine. Nous souhaitons souligner aussi la solidarité du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) envers nos aînés et de nos plus jeunes du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes). Ces derniers travaillent actuellement sur les actions à venir.

Avec l'ensemble de l'équipe municipale et l'ensemble des agents, nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année. Profitez bien de ces moments précieux.

Thomas FILLIATRE & son équipe



SOMMAIRE

2	Mot du Maire
3	Conseil Municipal des Jeunes
4	La commune en bref
5 & 6	Quoi de Neuf à l'École ?
7	Séniors - Social
8 & 9	Vie associative & locale
10	Enquête sur la prévention des inondations (PAPI)
11	Un peu d'histoire : Si le port m'était conté - 3 ^{ème} partie
12	Agenda, carnet de naissances, Mariages et décès, la recette de nos aînés, suivez-nous !



Directeur de la publication : Thomas FILLIATRE
Rédaction : Valérie LAGRAVE & l'équipe municipale
Crédit photos : Valérie LAGRAVE & l'équipe municipale
 Pierre DUBOUILH (Article « Si le port m'était conté » - photo page 10)
Conception : Agence Les 2 Rives
Tirage : 1200 exemplaires
Impression : Sauternes Impression à Touloune

Depuis leur élection en juin 2023,
les 14 jeunes conseillers municipaux
participent activement à la vie locale.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Les jeunes sont très présents lors des actions citoyennes. Ils ont participé à la journée Octobre rose à Preignac en marchant et en aidant à l'organisation de la journée. Ils ont pu manifester leur intérêt aux personnes âgées lors du goûter des aînés. Un moment d'échange très apprécié entre les générations.

Ils ont pu exercer leur citoyenneté par la lecture de poèmes lors de la commémoration aux morts du 11 novembre et déposer la gerbe symbolique.

Toujours disponibles et enthousiastes au côté des élus, ils poursuivront leur mission tout au long de l'année pour distribuer les bulletins municipaux ou les colis des aînés.

Le CMJ se réunit une fois par mois le mercredi pour échanger ses idées et concrétiser les projets à venir. En janvier ils rencontreront les associations preignacaises pour envisager des partenariats au service des jeunes de la commune.

Les jeunes conseillers sont force de proposition sur des sujets qui les préoccupent comme nettoyer la nature, se former aux gestes de premier secours, rénover le city stade, organiser une sortie des jeunes à la patinoire...



Les jeunes preignacais peuvent les contacter à l'adresse suivante cmjpreignac@gmail.com



La commune en bref



LA COMMUNE S'EMBELLIT !

La municipalité poursuit des travaux d'embellissement des espaces publics.

Après la rénovation du monument aux morts du cimetière, complétée par la réalisation des peintures du mur d'enceinte du cimetière et des portails, le square Eugène HUILLET a pris des couleurs !

En effet, le muret qui ceint le square a été nettoyé, et la grille mise en peinture. Cette action vient terminer la restauration du monument aux morts réalisée en 2020.

Plusieurs sites de la commune ont été végétalisés :

- école maternelle où 3 érables boules ont été implantés afin d'apporter davantage d'ombre dans la cour,
- chemin du Gard : de nombreuses espèces d'arbres ainsi qu'une structure grillagée de groseilliers ont été plantés afin d'aménager l'espace libre situé à proximité du micro giratoire,
- Place Peyroutic où vous trouverez un prunus mirabelle, un sorbier, un amélanchier ainsi qu'une structure grillagée de mûriers remodelant cet espace.

NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

Les nouvelles consignes de tri en place ont permis de diminuer sensiblement le contenu de notre poubelle dite «Ordures Ménagères». Ces bons résultats peuvent encore être améliorés :

LES BONS GESTES EN VIDÉO :



• **Emballages en vrac : ni dans un sac, ni dans une poche**

Lorsque les papiers et emballages sont mis à l'intérieur d'une poche ou d'un sac, le tri est refusé. Les sacs ne peuvent pas être ouverts, ni par les machines, ni par les agents qui n'en ont pas le temps. Du coup direction les refus de tri, quel dommage !

• **Emballages bien séparés les uns des autres :**

Tout comme, pour les sacs et poches, si vous utilisez un paquet de céréales, ou une boîte de conserve pour ranger votre tri, rien ne pourra être recyclé au final. De même, pour un paquet de gâteaux par exemple, il faudra bien séparer le paquet (carton) de la barquette (plastique) voir même les sachets individuels s'il y en a.

• **Emballages bien vidés**

Une bouteille de soda contenant du liquide sera éjectée du processus de tri et sera dirigée vers les refus de tri et donc vers l'incinération.

• **Uniquement des emballages et des papiers**

C'est un emballage ou un papier ? Vous pouvez le mettre dans le bac jaune. Les objets, les vêtements, les mégots, les ordures ménagères... suivent d'autres filières.

Et quelques astuces pour gagner de la place... Faites-vous plaisir, compactez !

MERCI POUR VOS GESTES DE TRI !



EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La coupure de l'éclairage public est effective depuis le 15 novembre 2023. L'équipement actuel nous contraint sur deux points à ne pouvoir envisager cette opération :

- La rue Gemin : un nouvel équipement viendra résoudre prochainement cette situation
- Le réseau englobant la route bordant la place Peyroutic, la rue de l'Égalité jusqu'au cimetière : cette situation prendra fin dans le cadre des travaux de la 3^{ème} tranche de l'aménagement de bourg (CAB).

La RD 1113 restera quant à elle éclairée couvrant une grande partie du dispositif de vidéo-protection ainsi que les sites des écoles et du tennis.

PCS (PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE)

Élaboré sous la responsabilité du Maire, le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un document visant à organiser les moyens communaux existants pour faire face aux situations d'urgence. Le PCS complète et appuie les actions des services de secours. Il recense les « risques connus » et les moyens disponibles (moyens humains et matériels), détermine les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, et enfin définit la mise en œuvre des mesures d'information, d'accompagnement et de soutien de la population.

Le PCS octroie au Maire la mission de Directeur des Opérations de Secours sur le territoire de sa commune, tant qu'un plan départemental n'est pas déclenché. Cet outil n'interfère pas avec les plans d'urgences arrêtés par le Préfet et ne programme que des actions de compétence communale.

Sur Preignac, 4 risques majeurs sont recensés (selon le dossier départemental des risques majeurs de la Gironde) : les inondations, les cavités souterraines, le retrait-gonflement des argiles et le risque sismique. Mais d'autres existent : transport de matières dangereuses, incident ferroviaire, canicule...



NOUVEAUX PANNEAUX À SANCHES



À l'initiative de vos élus et du Syndicat du Bassin Versant du Ciron, un sentier pédagogique composé de 7 bornes a été réalisé sur la zone classée Espace Naturel Sensible (ENS) de Sanches : une mise en lumière de la faune et de la flore présentes sur ce site unique et exceptionnel.



Une réunion publique a eu lieu fin novembre en présence de la société RISCRISSE, société qui a élaboré en collaboration avec vos élus la rédaction de ce document. Vous pouvez le consulter en Mairie.

Nous remercions toutes les personnes qui ont répondu à notre appel pour faire partie de la RCSC (Réserve Communale de Sécurité Civile). Cette réserve composée de citoyens prêts à prendre part à des actions de soutien et d'assistance à la population. Elle peut être sollicitée pour participer à des exercices de simulation de crise et pour diffuser et promouvoir la culture du risque par l'information préventive de la population.



En France, le Bleuets est le symbole de la mémoire et de la solidarité envers les anciens combattants, les victimes de guerre, les veuves et les orphelins. En 1925, 2 infirmières : Charlotte Malleterre et Suzanne Leenhardt créent le « Bleuets de France », elles organisent des ateliers où les blessés confectionnent des bleuets dont les pétales sont en tissu et les étamines en papier journal. Ces insignes sont vendus au public à diverses occasions permettant de donner à ces hommes un petit revenu.

Les autorités publiques civiles et militaires sont invitées à porter le Bleuets de France lors des cérémonies associées à la mémoire des deux guerres mondiales (8 mai et 11 novembre).



REPRISE DE L'AIDE AUX DEVOIRS

L'aide aux devoirs à l'école, c'est reparti ! 3 nouveaux bénévoles ont proposé leur service pour aider les élèves à faire leurs devoirs pendant le temps périscolaire, les lundis, mardis et jeudis, à partir de 17h. Nous remercions Mmes Sylvie Mayol et Valérie Perlandie ainsi que M. Joseph Chane Hune pour le temps qu'ils accordent à nos enfants.



Nous remercions aussi Mme Géraldine Landrein et M. Jean-François Nivet qui étaient présents auprès d'eux depuis 3 ans.

ADHÉSION DE L'ÉCOLE AU PROJET PHARE

Les enseignants de l'école Joséphine Baker et la communauté éducative s'engagent contre le harcèlement à l'école et participent activement au projet PHARE.

phARE Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

Tous acteurs contre le harcèlement

« Le programme phARE : un plan de prévention à destination des écoles et des établissements pour circonscrire au plus tôt toute situation de harcèlement ou de cyberharcèlement. »



- Une communauté protectrice engagée pour lutter contre le harcèlement :
- des équipes formées au repérage et à la prise en charge des situations ;
 - des ambassadeurs élèves qui sont acteurs de la prévention et lanceurs d'alertes ;
 - des personnels, des parents et des partenaires des écoles sensibilisés et impliqués dans la démarche.
- + Chaque école / établissement rédige et met en œuvre un protocole pour prévenir et traiter chaque situation de harcèlement.

Parents, vous aussi vous avez un rôle à jouer !

UNE FRESQUE COLLECTIVE EN HOMMAGE AUX ENSEIGNANTS ASSASSINÉS

Après les événements tragiques du vendredi 13 octobre, l'équipe enseignante de l'école Joséphine Baker a décidé de rendre hommage aux professeurs Dominique Bernard et Samuel Paty en créant une fresque collective. Derrière les mots « liberté, égalité, fraternité », tous les enfants de l'école ont posé leurs empreintes et inscrit leurs prénoms sur celle-ci. La fresque est restée affichée à l'école jusqu'aux vacances de la Toussaint. Vous pouvez l'admirer à l'entrée de la mairie. Un bel élan de solidarité et de rappel des valeurs républicaines.



NOUVEAUX HORAIRE FRANCE SERVICES

NOUVEAU !! DEPUIS LE 20 NOVEMBRE, LA PERMANENCE FRANCE SERVICES A LIEU TOUS LES LUNDIS DE 13H30 À 16H30 SUR RENDEZ-VOUS.

Le dispositif « France Services » vise à simplifier les démarches administratives en ligne des citoyens, grâce à un guichet unique de services de proximité et des conseillers dédiés.

Il permet de vous accompagner dans vos démarches et d'accéder aux services publics de 9 opérateurs (La Poste, CAF, Pôle Emploi, CNAM, CNAV, MSA, Ministère de l'Intérieur, Justice, DGFIP).
N'hésitez pas à venir les rencontrer !

Pour prendre rendez-vous, contactez le 05 57 31 15 28 ou barsac@france-services.gouv.fr

ALERTE CITOYENS

MIEUX COMMUNIQUER AVEC NOS CITOYENS

Grâce à un système innovant, la mairie peut diffuser rapidement et gratuitement des alertes et des informations sur votre téléphone en fonction de vos centres d'intérêt.

Risques météorologiques, pannes électriques, inondations, travaux de voirie, perturbations des transports scolaires ou bien dates de manifestations, sont autant d'événements pour lesquels vous souhaitez être informés. Afin de bénéficier gratuitement de ce service d'alertes et d'informations, merci de vous rendre sur le site Internet www.preignac.fr, ou bien vous inscrire directement en mairie.

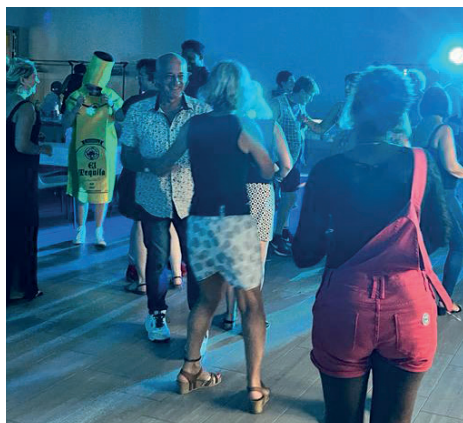


GOÛTER FESTIF DES AÎNÉS



Le goûter festif offert aux aînés de la commune a eu lieu le 20 Septembre, en présence des jeunes élus du CMJ. Malgré quelques défections de dernière minute, les participants ont tous apprécié le spectacle transformiste offert ainsi que la collation qui a suivi.
Tous ont émis le souhait d'une nouvelle rencontre en 2024 !

ATELIERS NUTRI ACTIV ASEPT



FÊTE DE LA RENTRÉE

Pour la deuxième année, votre municipalité a souhaité vous offrir une soirée festive afin de fêter la rentrée.

Le groupe DIVINE a animé le début de soirée suivi par la retransmission du match d'ouverture de la coupe du Monde de Rugby. L'ambiance était à son comble durant toute la partie qui a vu la France l'emporter et le public exulter. Un feu d'artifice a clôturé ce moment festif. Merci à toutes les personnes présentes qui nous ont aidé à ranger le matériel mis en place par vos élus et les services techniques.

Cette soirée nous a permis de mettre en lumière le brasseur ZEBRA nouvellement installé sur la commune. De même le service de restauration assuré par nos amis du Bon Burger a connu un vif succès. Vivement la rentrée 2024 !

LA RAISIN D'OR

La 17^{ème} édition de la Raisin d'Or a eu lieu sous une météo particulièrement pluvieuse ce qui n'a pas découragé les nombreux participants.

Petite nouveauté cette année le Gravel (le vélo gravel est une discipline à mi-chemin entre le vélo de route et le VTT) et son parcours de 100 kms.

Un grand merci à tous les bénévoles sans qui cette manifestation ne pourrait avoir lieu ainsi qu'aux sponsors et mécènes sans oublier les propriétaires du Château Filhot qui une fois encore ont mis à disposition des Baroudeurs le parc de leur somptueuse demeure.

COMITÉ DES FÊTES DU BOURG

Le Comité des Fêtes du Bourg remercie toutes les personnes présentes lors de la soirée disco du 16 septembre dernier. Elles ont enflammé la piste de danse jusqu'au bout de la nuit.

Le 4 novembre avait lieu la première édition du bal d'Halloween, une quarantaine de personnes ont osé affronter les monstres, sorcières... Un concours de déguisement et un quizz spécial Halloween ont animé la soirée avec la participation de Lexar Evènement. Mais n'oublions pas le vide grenier du 8 octobre qui, grâce à une météo favorable, a connu un vif succès.

Nous vous attendons lors de nos prochaines manifestations.



RETRouvailles

Les aînés du football Preignacais des années 1973 / 1974 ont fêté leur cinquantenaire autour d'une bonne table du Sauternais. Souvenirs footballistiques étaient au rendez-vous sans oublier une pensée pour les Présidents, dirigeants et camarades disparus.

NOUVELLES ASSOCIATIONS À POUPTOT

LE QI GONG

Les cours de Qi gong ont repris à Preignac (salle Poupot) avec de nouveaux horaires : mercredi de 16h30 à 18h et le jeudi de 19h15 à 20h45.

Le Qi gong ou gymnastique chinoise est une discipline qui préserve et restaure la santé du corps et de l'esprit.

Accessible à toutes et tous, elle favorise grâce à des mouvements adaptés la conscience corporelle, le renforcement musculaire et articulaire.

Elle permet de calmer les tensions, douleurs, mauvais sommeil, stress... Tout cela dans une atmosphère conviviale et joyeuse.

Renseignements et inscriptions auprès de Laure Coucharrière - 06 32 38 88 85

MIEUX VIVRE À SA FAÇON

Les Christine 's de l'Association Mieux Vivre à sa Façon proposent des activités pour les personnes âgées (à partir de 60 ans), les personnes en situation de handicap et leurs aidants un lundi après-midi sur deux de 14h à 17h à la salle Poupot à Preignac.

VOICI LE PROGRAMME :

Lundi 8 janvier 2024 : Le goûter de l'amitié

Participation : 2 euros

Lundi 22 janvier 2024 : Atelier peintures et projet masques

Participation : 4 euros

Lundi 5 février 2024 : Atelier peintures et coloriage

Participation : 4 euros

Lundi 19 février 2024 : Atelier cuisine

Participation : 4 euros

Lundi 4 mars 2024 : Ateliers peintures et projet masques

Participation : 6 euros

Lundi 18 mars 2024 : Atelier bricolage

Participation : 6 euros

NOUVEAUX COMMERCES



LES PÂTISSERIES DE GABRIEL

Depuis le 2 octobre 2023, l'atelier « Les pâtisseries de Gabriel », vous propose des pâtisseries traditionnelles et du cake design uniquement sur commande. Vous pourrez trouver ses réalisations sur son site internet : lespatisseriesdegabriel.fr et sur les réseaux sociaux « Les pâtisseries de Gabriel ».

Infos : lespatisseriesdegabriel@gmail.com - 07 85 94 89 00 (de préférence par sms)



AMBULANCE DES GRAVES

Cette entreprise, forte de 30 ans d'expérience, s'est installée à Preignac au 1 rue de l'Égalité. Spécialisée dans les ambulances, VSL et taxis conventionnés elle vous propose le transport en ambulance en position demi-assise ou couchée.

Infos : ambudesgraves@gmail.com - 05 57 36 11 68



WORK'IN JONKA ESPACES DE CO-WORKING

Le Château Jonka située au 5, rue Henri de Lur Saluces a connu quelques transformations depuis son « rachat » par 11 cousins désireux de conserver ce patrimoine au sein de leur famille. Ils y ont créé un lieu de travail : Work'in Jonka ou ceux qui le désirent pourront travailler dans un cadre privilégié, propice à la concentration et au bien être avec tous les services et la technologie indispensables aujourd'hui. C'est aussi un lieu pour des événements : salons, salle à manger, salle de réunion et parc, autant de lieux pour y organiser des réceptions, séminaires... Trois chambres d'hôtes devraient à terme venir compléter cette offre.

Infos : sas.chateaujonka@gmail.com - 06 88 77 86 50



OCTOBRE ROSE

Le 1er octobre, fut l'occasion d'un beau moment de partage autour d'une même cause : le dépistage du cancer du sein. Cette journée initiée pour la deuxième année par vos élus, a connu une forte mobilisation. Ce sont près de 240 personnes qui se sont lancées sur les chemins de Preignac pour la marche rose organisée à cette occasion.

Après une allocution de Monsieur le Maire, deux médecins de la Maison de Santé de Preignac ainsi que le Docteur ROCCA, oncologue à la clinique St Anne, ont pris la parole afin de rappeler l'importance du dépistage précoce permettant un taux de guérison élevé.

Un grand merci à la vingtaine de bénévoles sans qui cette journée n'aurait pas été possible ainsi qu'aux :

- Associations de la commune : les Comités des Fêtes du Bourg et de Boutoc, les Ateliers de la Main Vivante, les Baroudeurs du Sauternais, l'APEP. Leur aide fut précieuse : prêt de matériel, fonction de régie, animation...
- Preignacais(es) qui se sont rendus disponibles pour que cette journée se déroule au mieux.
- Commerçants Preignacais et Langonnais qui ont répondu présents à nos sollicitations afin que la tombola soit une réussite : Kawha café, Bordelaise de lunetterie, Sweet Valentine, Villa Verde, Institut Mopelia, California, Intercaves, Métropolis, Studio Esther Bapsalle, Intersport, Pharmacie des Grandes Vignes, Boutique 113, Family Pizza, Blanche d'Ambre, Alexandre Gouello apiculteur, Ambulances des Graves ainsi que l'Ode à la Fleur.

La plante offerte aux marcheurs à leur arrivée fut très appréciée. Un grand merci à Séverine, notre fleuriste, qui fut épaulée dans cette initiative par des commerçants de notre commune.

Merci également à nos viticulteurs pour nous avoir régales lors du verre de l'amitié.

Cette année vous avez pu porter votre pique-nique et profiter de la musique proposée par le groupe SKARLETT'JOEANDSONS et vous initier au qi gong grâce à Alessandra Gulli.

Merci à tous pour votre mobilisation qui nous a permis de récolter la somme de 2600 € entièrement reversée à l'association LISA.

N'oubliez pas ! Le cancer du sein est présent chaque mois de l'année alors pensez à votre santé et celle de vos proches, FAITES VOUS DEPISTER !

PETIT RAPPEL EN CHIFFRES :

- Le cancer du sein touche 1 femme sur 8
- 1 femme sur 2 seulement se fait dépister
- 61200 nouveaux cas de cancer du sein en 2023
- A partir de 50 ans le dépistage est pris en charge à 100%

N'hésitez pas à vous rapprocher de votre médecin généraliste ou à vous renseigner sur l'autopalpation auprès d'un professionnel de santé.

PREIGNAC
le Lundi soir !
A la salle POUPOPOT, à côté de la Crèche

**Dances Sévillanes
& Initiation Flamenco**

18h30/19h30 : débutants
19h30/20h30 : confirmés

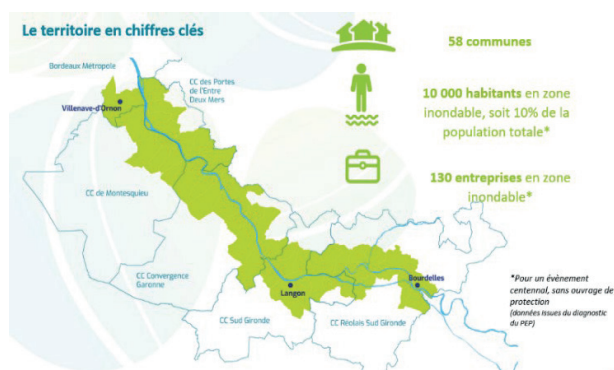
Contact : Nathalie 06.80.99.19.66
asso.sinembargo@laposte.net

2 cours d'essai offerts
A partir du Lundi 16 Octobre

Lancement d'une enquête auprès de la population sur la prévention des inondations

Un questionnaire a été adressé à la population dans le cadre de l'élaboration du programme d'action de prévention des inondations (PAPI)* qui concerne le territoire de la Garonne girondine. Celui-ci a pour objectif de mieux cerner les préoccupations du grand public sur la thématique du risque inondation afin de construire un programme d'actions adapté aux besoins de tous. L'enquête est menée jusqu'au 15 janvier 2024.

Un habitant sur dix est exposé au risque inondation sur les 58 communes du territoire de la Garonne girondine. Ainsi, nous sommes tous amenés un jour ou l'autre à vivre des inondations. Pour mieux prévenir et anticiper ces événements, les acteurs du territoire élaborent un nouveau Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) qui sera mis en œuvre sur une période de 6 ans entre 2025 et 2031.



Afin que ce programme d'actions réponde aux besoins du plus grand nombre, son élaboration comprend de nombreuses étapes impliquant l'ensemble des acteurs du territoire dont la population. C'est dans ce cadre qu'a été élaboré un questionnaire à destination du grand public. Il a pour objectif :

- d'évaluer le niveau de connaissance de la population sur les dispositifs de prévention existants ;
- de connaître les préoccupations et les attentes de la population quant aux actions de sensibilisation, d'alerte ou bien encore d'adaptation de leur logement afin de proposer des améliorations mieux ciblées au travers du futur PAPI Garonne girondine.

MIEUX PRÉVENIR LES INONDATIONS DE LA GARONNE GIRONDINE

Ensemble, construisons un programme
d'actions ambitieux et adapté aux besoins de tous

Aidez nous à cerner
vos préoccupations
et vos attentes en
matière de prévention
du risque inondation
en participant à
notre questionnaire.



* Les PAPI ou **Programme d'Action de Prévention des Inondations** sont des dispositifs contribuant au renforcement de la prévention des risques d'inondation sur les territoires. Lancés par l'État en 2002, ils regroupent un ensemble d'actions et de travaux à l'échelle d'un bassin de risque cohérent. Leur objectif est de promouvoir une gestion intégrée des risques d'inondation en vue de réduire de manière durable leurs conséquences sur la santé humaine, les biens, les activités économiques et l'environnement.



Comme évoqué lors de notre précédent bulletin, jetons un œil sur le commerce du Port de Preignac. En 1894, 498 bateaux entrent et sortent du port de Preignac. C'est considérable surtout qu'il s'agissait bateaux de 50 à 100 tonneaux de charge (voir Bulletin n° 27).

Le commerce comprend des importations de bois de merrain pour 5000 tonnes ; houille (charbon) pour 400 tonnes ; vin pour 200 tonnes ; farine, son, repasse, avoine, légumes secs, maïs pour 235 tonnes et enfin des marchandises diverses et coloniales telles que sucre et café pour 800 tonnes.

Les exportations concernent 4500 tonnes de barriques et futailles ; 1000 tonnes de planches, caisses et manches à balais ; 1400 tonnes de vin ; 600 tonnes de briques ; 1200 tonnes de bois de chauffage et poteaux de mines et 2000 tonnes de marchandises diverses.

Soit pour l'année 1894, 17 735 tonnes de flux de marchandise. Les meilleures années de 1895 à 1905 sont :

- 1897 : 17 860 tonnes
- 1898 : 18 753 tonnes
- 1889 : 18 806 tonnes
- 1900 : 19 982 tonnes
- 1905 : 14 907 tonnes

Pendant la première guerre mondiale le tonnage diminue considérablement. Pour preuve en 1914 : 7 590 tonnes, 1915 : 2 906 tonnes, 1920 : 3 764 tonnes. Les marchandises dont les poteaux de mines étaient acheminés par la route départementale à grande circulation 116 (D 116 actuelle) qui démarre rue du Port et va jusqu'à Villandraut et au-delà. En 1838, sur la

notice de la Commune de Saint Vincent de Preignac est mentionné le passage de 30 000 charrettes sur cet axe.

Au fil des années la concurrence du chemin de fer puis de la route va provoquer la diminution du trafic sur la Garonne et de l'activité portuaire. Sont encore en activité les marins preignacais Nadeau avec un coureau « Espérance » de 40 tonneaux et Jean Long avec un coureau « Jean Marius » de 40 tonneaux.

Dans les années 1930, les deux derniers bateaux, le « Frère et Sœur » de Monsieur Louis Pujols (1933) et celui de Monsieur Darrotcheche (1936) vont se reconvertir dans le transport de sables et graviers extraits du lit de la Garonne (200 tonnes par trimestre chacun).

Ces bateaux pouvaient transporter jusqu'à 45 tonnes de sables et graviers et étaient munis d'une drague à main manœuvrée à l'aide d'un moteur. Dans les années qui suivront, resteront amarrés au quai, les seuls petits bateaux de pêche des familles David, Delas, Long et Bertoniche.

Malheureusement, nous connaissons tous l'état actuel de l'Oeuillou et pouvons noter que plus aucun bateau ne peut ni circuler sur ce bras de la Garonne ni être amarré au Port. Peut-être un jour...

Pierre DUBOUILH

Carnet de naissances, mariages et décès

Ils nous ont rejoints

- Yakout, Laya EDDOU née le 27 septembre 2023

Ils se sont unis

- Guillaume CARTEAU & Cynthia BOURBIGOT
le 21 octobre 2023

Ils nous ont quittés

- Maryse DUBEZ née DUPUY décédée le 17 octobre 2023
- Robert, Pierre LAMOTHE décédé le 02 novembre 2023
- Alain, Pierre BOSQUET décédé le 28 novembre 2023

Pain d'épices de Yvan



Pour 6 personnes

Ingrédients

- 250g de miel
- 250g farine
- 100g sucre
- 1 sachet de levure chimique
- 1 sachet de sucre vanillé
- 1 cc d'anis vert
- 1 cc de muscade râpée
- 1 cc de cannelle en poudre
- 1 cc de gingembre en poudre
- 1 cc de 4 épices
- 2 œufs
- 10cl lait

- Faites chauffer 250g de miel à la casserole.
- Mélangez la farine avec la levure, les deux sucres ainsi que les épices.
- Ajoutez le miel chaud en remuant avec une cuillère en bois.
- Incorporez petit à petit 2 œufs puis un peu de lait juste tiède pour amalgamer le tout.
- Préchauffez le four à 160 degrés
- Versez la préparation dans un moule à cake bien beurré et fariné.
- Enfourez et laissez cuire pendant 1h à 1h15
- Démoulez le pain d'épices lorsqu'il a totalement refroidi.
- Attendez 24h au minimum avant de la déguster.
- Vous pouvez le présenter avec des oranges confites.

Suivez-nous !



@villedepreignac



www.preignac.alertecitoyens.com



www.preignac.fr

Agenda

Sous réserve de modifications

- **Le 16 décembre 2023 à 12h**
Repas des aînés à la salle des fêtes
- **Le 26 décembre 2023**
Fermeture secrétariat de mairie
- **Le 13 janvier 2024 à 19h30**
Repas dansant à la salle des fêtes organisé par l'association Mieux Vivre à sa façon
- ★ **Le 20 janvier 2024 à 16h30**
Vœux du Maire à la salle des fêtes
- **Le 03 février 2024**
Blind Test à la salle des fêtes organisé par le Comité des Fêtes du Bourg
- **Le 10 février 2024**
Loto à la salle des fêtes organisé par le Bouzig Preignacais
- **Le 09 mars 2024**
Karaoké à la salle des fêtes organisé par le Comité des Fêtes du Bourg
- **Le 07 avril 2024**
Vide grenier au stade organisé par le Comité des Fêtes du Bourg
- **Le 20 avril 2024**
Repas de chasse à la salle des fêtes organisé par la Société de Chasse
- **Le 20 avril 2024** : Concours de Molky au stade organisé par le Comité des Fêtes du Bourg



Zoom mutuelle

Les personnes désirant se renseigner sur l'offre de mutuelle communale mise en place sur la commune, peuvent contacter la mairie au 05 56 63 27 39 ou directement Solidair Assur au 03 20 55 97 01.

